



CC de la Matheysine (Siren : 200040657)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Susville
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Joël PONTIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Route du Terril
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38350 SUSVILLE
Téléphone	04 76 81 18 24
Fax	04 76 81 35 61
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 535
-----------------------------	--------

Densité moyenne 28,90

Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Ambel (213800089)	28
38	Beaufin (213800311)	20
38	Chantepérier (200086452)	206
38	Cholonge (213801061)	330
38	Cognet (213801160)	42
38	Corps (213801285)	491
38	Entraigues (213801541)	232
38	Laffrey (213802036)	463
38	La Morte (213802648)	132
38	La Motte-d'Aveillans (213802655)	1 734
38	La Motte-Saint-Martin (213802663)	453
38	La Mure (213802697)	5 157
38	La Salette-Fallavaux (213804693)	66
38	La Salle-en-Beaumont (213804701)	323
38	Laval dens (213802077)	154
38	La Valette (213805211)	74
38	Les Côtes-de-Corps (213801327)	71
38	Marcieu (213802176)	74
38	Mayres-Savel (213802242)	101
38	Monestier-d'Ambel (213802416)	21
38	Monteynard (213802549)	499
38	Nantes-en-Ratier (213802739)	485
38	Notre-Dame-de-Vaulx (213802804)	531
38	Oris-en-Rattier (213802838)	118
38	Pellafol (213802994)	138
38	Pierre-Châtel (213803042)	1 532
38	Ponsonnas (213803133)	306
38	Prunières (213803265)	360
38	Quet-en-Beaumont (213803299)	67
38	Saint-Arey (213803612)	89
38	Sainte-Luce (213804149)	43
38	Saint-Honoré (213803968)	841
38	Saint-Jean-de-Vaulx (213804024)	551
38	Saint-Laurent-en-Beaumont (213804131)	463
38	Saint-Michel-en-Beaumont (213804289)	31
38	Saint-Pierre-de-Méaroz (213804446)	133
38	Saint-Théoffrey (213804628)	536
38	Siévoz (213804891)	138
38	Sousville (213804974)	140
38	Susville (213804990)	1 304

38	Valbonnais (213805187)	503
38	Valjouffrey (213805229)	137
38	Villard-Saint-Christophe (213805526)	418

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC). Cette compétence concerne les contrôles de diagnostic et de bon fonctionnement. En revanche, la compétence ne comprend pas l'entretien ni la réhabilitation.</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. Est défini d'intérêt communautaire, la participation au Contrat de rivière. Est défini d'intérêt communautaire, sous réserve de son inscription au réseau des espaces naturels sensibles locaux du Département de l'Isère, le site des Gillardes - communes de Pellafol et Monestier d'Ambel - en tant qu'espace naturel sensible local intercommunal ».</i>
Sanitaires et social - Action sociale
Développement et aménagement économique - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique ; pour l'animation ou la promotion d'une politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales <i>leur projet de développement ? Actions relatives à la dynamisation ou mise en valeur des friches industrielles bâties. ? Participation aux structures et organismes intervenant en matière économique et agricole ? Participation aux différentes formes de valorisation de l'agriculture et de ses filières de production</i>
Développement et aménagement social et culturel - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs - Activités culturelles ou socioculturelles <i>Soutien aux activités de l'association "La Mure Cinéma Théâtre", pour les activités de programmation des saisons cinématographiques et de spectacles, d'accueil des divers acteurs culturels du territoire. Aide à l'animation de manifestations culturelles : sont concernés les soutiens aux manifestations exceptionnelles à caractère culturel ayant un rayonnement intercommunal, voire départemental, régional, national ou international. Aide à l'investissement en équipement informatique des établissements scolaires du 1er degré.</i> - Activités sportives <i>Aide à l'animation de manifestations sportives: sont concernés les soutiens aux manifestations exceptionnelles à caractère sportif, ayant un rayonnement intercommunal, voire départemental, régional, national ou international.</i>
Aménagement de l'espace - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<i>Actions de développement touristique au titre de la stratégie touristique et de la coordination La Communauté de Communes définit et coordonne la stratégie de développement touristique sur le territoire communautaire : -l'élaboration des différentes stratégies (structuration de l'offre, communication, promotion, accueil, information, évènementiel, observation) et de toute étude d'ensemble concourant au développement de l'économie touristique, et sa mise en œuvre; -les actions impliquant une démarche touristique collective et transversale, à l'échelle du territoire communautaire, avec les institutions départementales, régionales, nationales, européennes; -la participation, l'animation, le suivi des politiques et des programmes conduits par des partenaires institutionnels, et des actions de mise en réseau des acteurs. Actions de développement touristique au titre des équipements touristiques, infrastructures et sites d'activité touristique : Sont définis d'intérêt communautaire, les équipements propriétés de la CC, ou sur lesquels elle dispose de droits réels, ou inscrits explicitement dans le schéma de développement participant aux stratégies visant à soutenir et à développer l'économie touristique.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
<i>Sont définis d'intérêt communautaire, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Programme Local de l'Habitat, et Comité Local de l'Habitat.</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
<i>Réseaux et services locaux de communication électroniques Au sens de l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
<i>unique aire d'accueil des gens du voyage à La Mure : Zone des Marais</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	SM du Valmontheys (253805196)	SM fermé	19 535
38	SM des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) (253805105)	SM ouvert	759 633
05	SM de la communauté locale de l'eau du Drac Amont (CLEDA) (250501285)	SM fermé	92 992

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)